



AGSE Essarts Club Archerie

CR du CoDir du 02.04.2026

Début de séance à 20h30 à la maison des archers.

Présents : Séverine CHAMLA, Arnaud DELAPIERRE, Jean-Noël DETEIX, Serge GLORIAN, Thierry LECORVASIER, Ghislain LE STER, Jean-Pierre LIETARD ; Gilles MERCIER ; Michèle MESCOLA, Aurore NANG-ONDO ; Paul PEROUZE.

Excusé : T. LAMOTHE.

Informations générales :

- La nouvelle convention de prêt du jardin d'arc a été signée avec la Mairie et l'AGSE Golf. A noter les évolutions suivantes par rapport à la précédente convention :
 - Les présidents de chaque club ont les clés des deux bungalows en cas de besoin
 - 3 zones sur le terrain ont été définies (voir plan en annexe 2) :
 - Zone Golf : L'AGSE Golf doit informer l'AGSE Essarts Club Archerie des aménagements prévus.
 - Zone Tir à l'Arc : : L'AGSE Essarts Club Archerie doit informer l'AGSE Golf des aménagements prévus.
 - Zone Commune : Un accord préalable de l'AGSE Golf et de l'AGSE Tir à l'arc est requis pour tout aménagement dans cette zone. Les aménagements sont démontables et démontés à la demande.
- Le terrain sera réservé par l'AGSE Tir à l'Arc toute la journée du 7 juin 2026 (Concours débutants)
- Le terrain sera réservé par l'AGSE Golf toute la journée du 13 septembre 2026 (Fête annuelle)

Demande de Subvention ANS/FFTA :

La demande de subvention faite l'an dernier n'a pas été acceptée car l'évaluation du projet proposé n'a pas **permis d'aboutir au seuil de financement minimum de 1500 €**.

Une nouvelle demande sera faite cette année sur les thèmes de la découverte et du développement de la pratique du tir à l'arc pour les jeunes et pour le public féminin. L'accent sera mis sur l'augmentation des effectifs et sur les besoins en matériel correspondants.

Budget prévisionnel 2025-2026: (Voir document en annexe 1)

Le budget prévisionnel 2025-2026 est de 19 900€. Il est équilibré entre les dépenses et les recettes.

Il correspond à une évolution de + 10% des recettes et de + 19% des dépenses en cohérence avec les évolutions des effectifs de cette saison.

Points particuliers :

Cotisations en hausse liées à l'évolution des effectifs

Le budget prévisionnel intègre l'achat/revente des maillots « Nature/3D » ainsi qu'un réassort des maillots « Salle »

Le budget prévisionnel intègre également l'achat de cible 3D avec une opportunité d'achat d'occasion à confirmer.

Le budget prévisionnel est validé en séance par le CoDIR.

Organisation de la Journée Portes Ouvertes « Tir à l'Arc au féminin » :

- Date : 18 avril de 15h00 à 18h00 sur notre Jardin d'Arc.
- Réservation du gymnase faite pour une utilisation en cas de mauvais temps.
- Manifestation déclarée sur le site de la FFTA – Les affiches sont à diffuser chez les commerçants ainsi que sur le panneau d'affichage de la Mairie.
- Organisation type « Festival de la Terre à Sonchamp » : Zone d'accueil avec contrôle de l'œil directeur + remise du brassard + palette en cuir si besoin / 2 Cibles ventouse / 5 cibles anglaises personnalisées pour l'évènement / 2 cibles 3D / Distance 7m
- Compter le nombre de participants et faire la liste des personnes qui sont intéressées pour le prochain stage découverte.

Préparation du concours débutants :

- Date : 7 juin sur notre Jardin d'Arc.
- Refaire le traçage du terrain en le décalant de 7m vers la voie de chemin de fer pour agrandir la zone d'attente.
 - o Travaux prévus le : samedi 25/04 après-midi (traçage) et le samedi 09/05 après-midi (8 plots béton)
- Le mandat est validé en séance par le CoDIR et sera envoyé au CDY pour validation finale.
- L'objectif est de le diffuser au moins une semaine avant le début des vacances scolaires.
- Animation du concours par Aurore. Appel aux petits lots et aux bénévoles à faire.

Formation PSC1 (1ers secours) :

- Le Codir valide la prise en charge financière par le club de la formation PSC1 pour les entraîneurs et encadrants fédéraux de l'École de Tir.

Sensibilisation à la lutte contre la violence dans le Sport :

Une sensibilisation à la lutte contre la violence dans le sport sera faite en début de saison 2026-2027 pendant les séances de formation en s'appuyant sur le guide contre les violences dans le sport proposé par Serge. Nous afficherons également dans le Club House le poster correspondant ainsi que de la page "Colosse aux pieds d'argile" plus spécialement dédiée aux jeunes.

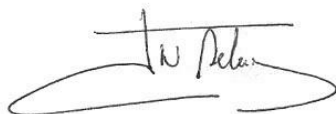
Planning :

- Début du stage découverte : le 11 avril de 11h00 à 13h00.
- Tir de Pâques : vendredi 17/04 à partir de 18h00.
- Journée Portes Ouvertes « Tir à l'Arc au féminin » : samedi 18/04 à partir de 15h00.
- Stage jeune du Comité Départemental : du 27 au 29/04 sur notre terrain extérieur. Gilles et Jean-Noël se chargeront de l'ouverture et de la fermeture du terrain.
- Décalage des passages de flèche les 12 et 13 juin (sauf découvertes).
- Opération « Partage tes flèches » : le 20/06 matin.
- Fête du club : le 20 juin Après-midi.
- Journée olympique avec les écoles des Essarts le Roi : le vendredi 26 juin (journée).
- Présence de l'ECA à la fête d'Auffargis : le 27 juin après-midi.

Divers :

- Voir la possibilité d'organiser un challenge interne féminin (ou strictement mixte) en juin 2026, sinon le prévoir à la rentrée 2026/2027.
- Lancer les invitations pour la fête du club

Séance clôturée à 22h30.


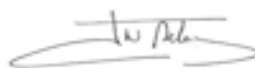


Jean-Noël DETEIX
Le Président



Séverine CHAMLA
La Secrétaire

Annexe 1 : Budget prévisionnel 2025-2025 validé

AGSE Essarts Club Archerie			
Proposition Budget Prévisionnel 2025-2026- Clôture au 31 aout 2026			
<i>Formal demande de subvention Mairie</i>			
DEBIT (DEPENSES)		CREDIT (RECETTES)	
Activités de l'association	11550	Vente et Produits	3 400
Cotisations(licences)	4 400	Vente de biens et services (manifestations ext)	300
Assurances , site internet, frais bancaires	350	Autres recettes sur spectacles, manifestations internes	1200
Transport	0	Ventes tenues club	1900
Frais manifestations	2 350		
Achat tenues	3 100	Cotisations	11 100
Achat distinctions FFTA	350	Licences	8 600
Autres charges	1 000	Adhésions (location matériel)	2 500
Personnel	300	Produits divers	2 600
Salaire et vacances	0	Publicité	0
charges et cotisations sociales	0	Autres recettes propres (dons)	2 600
Formation	300		
Impôts et taxes	0	Subventions	2 800
Impôts divers	0	Ville des Essarts le Roi	1200
SACEM	0	Département	
Impôts indirects (licence buvette)	0	Conseil Régional	
		Etat (ANS/FFTA)	1600
Communication	0		
Plaquettes , Affiches , tracts ...	0		
Frais généraux	0		
Investissement achat matériel	8 050		
Achats de matériel archerie	5 000		
Achat ciblerie (3D + stramit)	1 000		
Fournitures petit matériel archerie	1 600		
Autres fournitures petit matériel	450		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)	19 900	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	19 900
CHARGES FINANCIERES	0	PRODUITS FINANCIERS	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES (II)	0	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (II)	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	0	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	0
TOTAL CHARGES (I+II+III)	19 900	TOTAL PRODUITS (I+II+III)	19 900
EXCEDENT	0		
TOTAL GENERAL	19 900	TOTAL GENERAL	19 900
Les Essarts Le Roi, le 02/04/2026			
Le Trésorier	AGSE ECA	Le Président	
	18 Rue du 18 Novembre 1918		
Gilles MERCIER	78690 LES ESSART LE ROI	Jean-Noël DETEIX	
	SIRET : 893 472 043 00015		

Annexe 2 : Gestion des aménagements nécessaires au Tir à l'arc et au Golf
Plan des zones définies à l'article 4 de la convention.

